



MEDIATHEQUE
MUNICIPALE

Règlement du 25^{ème} Concours de Nouvelles *Spécial Moldavie*

Article Premier : Contexte

A l'occasion de la Fête du Livre de Saint-Etienne, qui se déroulera les 16, 17 et 18 Octobre 2020, la Médiathèque Municipale, les Amis de la Moldavie en Rhône-Alpes-Auvergne et l'Association « Lire à Saint-Etienne » lancent le 25^{ème} Concours de Nouvelles.

Article 2 : Organisation du Concours

Seuls sont admis à participer au concours de Nouvelles, les résidents du Département de la Loire.

Le Concours comporte 4 catégories :

Les adultes : ils concourent de manière individuelle.

Les lycéen(ne)s : ils concourent sous couvert de leur établissement scolaire et sous la responsabilité de leurs professeurs.

Les collégien(ne)s : ils concourent par le biais de leur établissement et sous la responsabilité de leurs professeurs. Ils sont classés en deux catégories : 6^{ème}-5^{ème} et 4^{ème}-3^{ème}.

auxquelles s'ajoute la catégorie : lycéen(ne)s moldaves, qui concourent sous couvert de leur établissement scolaire et sous la responsabilité de leurs professeurs.

Article 3 : Thème du Concours et présentation.

Le 25^{ème} Concours de Nouvelles consiste pour les concurrents à donner une suite à cette phrase d'**Alain Gillot** : « **Sur le parking il y avait foule, je me suis demandé d'où venaient tous ces gens** », obligatoirement contenue dans la première phrase de la nouvelle de chaque concurrent.

La Nouvelle prendra la forme d'une histoire complète de 3 pages maximum, titrée, dactylographiée (corps 12, interligne double) et numérotée (soit 4 500 signes environ).

Cette Nouvelle devra impérativement être accompagnée de la fiche d'inscription dûment complétée.

Il n'est possible de concourir qu'avec un seul écrit.

Les manuscrits, en envois groupés si possible, devront être adressés **avant le 31 mars 2021** (date impérative). **Aucun manuscrit ne sera pris en compte après cette date.**

à : **Cristina Enicov**
Présidente de l'Association des Professeurs de Français
CHISINAU (Moldavie)
Concours de Nouvelles 2021
apfmoldavie@gmail.com

Article 4 : évaluation des manuscrits

Un comité de lecture sélectionnera cinq nouvelles.

Le comité de lecture est composé des représentants des structures suivantes :

La Médiathèque Municipale

L'association Lire à Saint Etienne

L'association des Amis de la Moldavie en Rhône-Alpes-Auvergne

Les Nouvelles ainsi sélectionnées seront classées par le parrain du Concours 2021, l'écrivain **Alain Gillot**.

Article 5 : remise des récompenses

Les cinq premiers seront informés par la présidente de l'Association des professeurs de français. Les Nouvelles ne seront pas restituées à leurs auteurs. La proclamation des résultats et la remise des Prix aura lieu le vendredi 11 juin 2021 à 19 heures à l'issue d'une émission de radio sur RCF : « **A plus d'un titre** » consacrée à **Alain Gillot**. Cette émission sera enregistrée en public à 18 heures à la Cinémathèque de Saint-Étienne.

Les cinq premiers seront récompensés par des livres.

Le lauréat ou lauréate moldave sera invité(e) à Saint-Étienne pour recevoir son Prix, en octobre lors de la Fête du Livre.

Article 6 : clauses complémentaires

L'Association « Lire à Saint Etienne » et la Médiathèque Municipale se réservent le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler le concours si les circonstances les y obligent. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.